



PARCOURS CREATEURS - PACK MICRO

Public concerné

- Tout public

Prérequis

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

Nombre de participants

- 6 à 15 stagiaires

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Tarifs

- **210 Euros** par stagiaire
- Prise en charge à définir selon statut
- Financement possible par **CPF**
[Créer son compte CPF](#)

Dates et lieu de formation Pour 2022

- Les lundis, mardis
- Du :
 - 17 au 18 janvier
 - 14 et 15 mars
 - 16 et 17 Mai
 - 4 et 5 juillet
 - 19 et 20 septembre
 - 14 et 15 novembre

Formation proposée à **Blois**

Objectif général

- Connaître tous les aspects du régime de la micro-entreprise et les formalités pour s'immatriculer

Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'environnement juridique fiscal et comptable du régime micro
- En valider la pertinence pour son projet
- Comprendre les mécanismes financiers de base
- Vérifier la rentabilité potentielle de son projet
- Mettre en place son organisation administrative et comptable
- Appréhender ses obligations déclaratives
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Programme

S'approprier les fondements du régime micro :

- Assimiler les conditions d'accès, incidences juridiques, fiscales et sociale
- Le CA, les seuils du régime, incidence dans sa vie personnelle, le marché, ...
- Comprendre les mécanismes financiers de base : La nature de l'activité pour le calcul des charges, les devis-factures, les documents de comptabilité, les indicateurs de gestion
- Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Formateurs

- Formateurs de la CMA, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise.



Renseignements et inscription

Votre contact formation :

Isabelle BOUZY
02 54 44 65 97

Formation-continue.41@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26

c.bourguignon@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU LOIR ET CHER :

16 Rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00056

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
Formation pratique qui alterne apports théorique et exercices d'applications.
Remise et utilisation d'un outil de gestion.

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Un bilan pédagogique synthétique est transmis pour information au responsable de service ou au coordinateur pédagogique.